

AVENANT N° 2

Les instructions de course sont modifiées comme suit :

2. MODIFICATION AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le départ de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant **21h00** la veille du jour où il prendra effet.

Le Directeur de Course
Denis HUGUES

Le Président du Comité de Course
Hervé CHASTEL

Publié le 21/09/2021 à 15h 00